

DEPARTEMENT DE L'EURE  
 COMMUNE DE LA HAYE MALHERBE  
 Rue de la ravine

Résidence "Le Clos du Mont Honnier"  
 Parcelles cadastrées en section ZB n°112 et 113

Règlement graphique  
**PERMIS D'AMENAGER**



**Maître d'ouvrage**  
 Le Chêne Jaunet  
 54 rue Général de Gaulle  
 27100 LOUVERVILLE  
 ☎ 02.35.23.26.56

**Géomètre Expert**  
 AGEOSE  
 Géomètre-expert  
 27100 LOUVERVILLE  
 ☎ 02.32.40.05.13

**Bureau d'études**  
 SODEREF  
 Agence Normandise  
 8 Rue du Docteur Surrery  
 27100 LOUVERVILLE  
 ☎ 02.32.71.01.09  
 ☎ 02.32.51.18.32

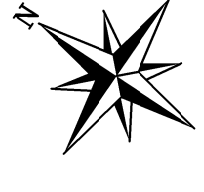
**Bureau d'architecture**  
 &COTONE ING&N&ERIE  
 8 Rue du Docteur Surrery  
 27100 LOUVERVILLE  
 ☎ 02.76.32.85.21  
 ☎ 08.11.38.29.63

**Architecte**  
 Stefano BORGATTINO  
 N° matricule 20249  
 SIREN 817268178  
 3 rue François le Comtes  
 27400 LOUVERVILLE  
 ☎ 06.3.1.65.64.61  
 ✉ boratti@boratti.it

Echelle : 1/500 ème

Plan de référence	INDICE	MODIFICATIONS	Date
ETD	A	Version initiale	07/02/22
AVP	B	Modification du parcellaire	21/04/22
PRO	C		
DCE	D		
EXE	E		
	F		
	G		
Dossier n° 211226			211226.dwg

NOTA - Système des coordonnées planimétriques rattachées au RGF 93 (CC49)  
 Les altitudes sont rattachées au NCG système IGN 1969



**LEGENDE TOPO :**

- Mur plein
- Linteau maçonné
- Bord de chaussée
- Bordure
- Bordure + caniveau
- Côture
- Haut de Talus
- Pied de Talus
- Coûture de niveau terrain naturel avant travaux (rattaché au NSF)
- Application cadastrale
- borne ancienne
- Piquet
- Bauche à côté
- Borne incendie
- Acrotère
- Régard Eaux Usées
- Régard Eaux Pluviales
- Chemise ferrociment
- Coffret électrique
- Coffret Gaz
- Grille et avaloir EP
- Compteur eau
- Arbre Réserve
- Arbre Fruitier, arroseur feuillu
- Blaise
- délimitaire d'emprise du permis d'aménager
- Support électrique
- Support ferrociment
- Coffret électrique
- Coffret Gaz
- Grille et avaloir EP
- Compteur eau
- Arbre Réserve
- Arbre Fruitier, arroseur feuillu

**LEGENDE TRAITEMENT LIMITES ET ESPACES VERTS :**

- Plantation d'une haie sur les limites des lots à la charge (cf. règlement écrit PA.10.1)
- Plantation d'une haie sur les limites des lots le long des voies et des entrées charnières. A charge acquéreur (cf. règlement écrit PA.10.1)
- Plantation d'une haie sur les limites des lots le long des voies et des entrées charnières. A charge aménageur (cf. règlement écrit PA.10.1)
- Plantations en bouquets de plantes héliophiles dans les noues et le bassin à la charge de l'aménageur
- Plantations de massifs de plantes vivaces rustiques et/ou arbustes (à la charge de l'aménageur)
- Arbres à planter à la charge de l'aménageur
- Arbres à planter à la charge de l'acquéreur (cf. règlement écrit PA.10.1)
- Position indicative

**LEGENDE VOIRIE ET ACCES :**

- Voie mixte en enrobé
- Béton ou résine
- Noues et espaces verts
- Emplacement non constructible et non cas réservé aux entrées charnières (privatives à chaque lot) faites en béton désactivé (aménagement à la charge de l'acquéreur)
- Accès (emplacement fixe)
- Place de parking perméable

**LEGENDE REGLEMENTAIRE :**

- Zone constructible si les constructions sont conformes aux dispositions du règlement du PLUH